

	<p align="center">Groupe de travail « Forêt »</p> <p align="center">1^{er} juin 2023– 10h à 12h10</p> <p align="center">Visio Teams</p> <p align="center">-----</p> <p align="center">Compte-rendu</p>	<p align="center">6 pages</p> <p align="center">Rédactrice : RLA</p> <p align="center">Date : 01/08/2023</p>
---	---	--

Les fichiers Powerpoint présentés en réunion figurent en annexe au compte-rendu.

PARTICIPANTS AU GT

Organisme	Prénom	NOM	Présent ?
URCOFOR Occitanie - copilote du GT	Samuel	PONT	Oui
SAFER OCCITANIE	Maud	CHEVIGNON	Excusée
ONF MIDI MEDITERRANEE	Nicolas	LANDES	Oui
	Lydie	KUUS	Oui
Région Occitanie	Hugo	LECHARPENTIER	Oui
FRANSYLVA	Thierry	GRAS	Excusé
Syndicat de développement local du Pays Coeur d'Hérault	Mario	BON	Excusé
CRPF Occitanie	Antoine	DELARUE	Excusé
IGN	Philippe	ABADIE	Oui
Parc National des Cévennes	Kisito	CENDRIER	Excusé
Magellium	Jean-Yves	GARINET	Oui
CD30	Michaël	GALIEN	Excusé
CD11	Samuel	DELORME	Oui
	Margot	CHABANAIS	Oui
SMICA	Rodolphe	DELETAGE	Oui
SMICA	Thomas	MAYRAND	Excusé
-	Danielle	CARAUX-GARSON	Oui
Alisé Géomatique	Hélène	DURAND	Excusée
OPenIG	Anne	FROMAGE-MARIETTE	Oui
	Myriam	CROS	Oui
	Michaël	VIADERE	Oui
OPenIG - copilote du GT	Ruth	LAVIE	Oui

1. ORDRE DU JOUR

- Rappel du GT précédent et suivi des actions
- Demande de Fransylva (carte forestière)
- Obligations légales de débroussaillage
- Retour sur la consultation de l'IGN : Observatoire des forêts françaises
- « Nouvelle thématique » : Dessertes forestières
- Démonstration du portail national de l'ONF
- Infos des membres
- Calendrier

2. GT : RAPPEL & SUIVI DES ACTIONS (diapos 2 à 7)

Rappel des points marquants du GT précédent :

- Etude de la demande de FRANSYLVA de disposer de cartes forestières selon les statuts juridiques, à la suite de laquelle URCOFOR, le CRPF et l'ONF s'étaient proposés de réaliser une carte-test sur une commune.
- Obligations Légales de Débroussaillage : sujet autour duquel plusieurs rencontres sont organisées avec les collectivités (CD 30, CD46, CD11, Région, SMICA,..) pour un potentiel déploiement, à l'échelle départementale, du prototype développé par Magellium en collaboration avec l'IGN.
- Démonstration du CRPF sur la méthodologie de recherche des forêts supposées soumises à un plan simple de gestion (PSG).

Suivi des actions :

Qui	Quoi	Quand	Réalisation (en vert ce qui est terminé)
OPenIG	Compte-rendu	Dès que possible	Fait
	Suite aux retours des membres du GT, produire si nécessaire une 1 ^{ère} version de la carte évoquée au point 2 de l'ordre du jour	Prochaine réunion	A faire à la suite de la carte test sur une commune
ONF	Relancer l'échelon national sur les demandes d'affinage dans la couche « forêts publiques »	Prochaine réunion	Fait, données reçues et rediffusées aux membres du GT
	Effectuer comparaisons entre données « coupes rases » INRAE et ONF	Prochaine réunion	En attente du retour de Kenji Ose
	Préparer une démonstration du portail national	Prochaine réunion	Présentation prête
URCOFOR	Transmettre à OPenIG le lexique sur les statuts juridiques des forêts	Dès que possible	Fait
URCOFOR / CRPF / ONF	Faire un test en produisant la carte forestière demandé par Fransylva sur une commune-test	Prochaine réunion	Test débuté dans la commune de Nages
Magellium	Présenter le retour d'expérience du prototype sur les OLD	2023	A programmer Prochaine réunion ?

3. **DEMANDE DE FRANSYLVA** (diapo 8 & démonstration sous QGIS par URCOFOR)

Pour répondre à la demande de Fransylva de disposer des cartes forestières selon le statut juridique de forêt, URCOFOR a débuté un test sur la commune de Nages (Tarn).

Quatre types de forêts y ont été mises en exergue :

- Propriétés communales boisées (parcelles couvertes à plus de 50% ; seuil choisi par l'URCOFOR ; par exemple, le CRPF utilise le seuil de 10%). La donnée utilisée pour cette catégorie est le livrable 1 foncier forestier produit par OPenIG.
- Propriétés sectionales (issues des anciens droits seigneuriaux) : ce sont des forêts publiques qui sont différentes des forêts communales.
- Forêts gérées par l'ONF (toutes les forêts communales ne sont pas gérées par l'ONF).
- Forêts domaniales, les données utilisées pour les distinguer sont les flux WFS des forêts de l'Etat.

Lydie Kuus (ONF) souhaite savoir sur quelle base on distingue les forêts « gérées » et celles « non gérées ». Samuel Pont indique que cette catégorisation est basée sur la définition réglementaire : par exemple en forêt privée une forêt est supposée gérée si elle répond à la réglementation sur les PSG (sa superficie est supérieure à 25 ha) ; il arrive cependant que certaines forêts économiquement rentables de moins de 25 ha soient gérées en présentant des garanties de gestion durable (RTG*, CBPS...).

(*) NDLR : Le Règlement type de Gestion (RTG) est un document qui définit les modalités d'exploitation de la forêt adaptées aux grands types de peuplements forestiers ; il s'adresse aux propriétaires ne rentrant pas dans le cadre d'une obligation de PSG et qui font gérer leur bois par un organisme de gestion (coopérative...) ou un expert. Le Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS) est un moyen simple de gérer de petites surfaces.

La définition de la forêt peut varier en fonction de plusieurs facteurs : foncier, fiscal, couverture du terrain..., Il est notifié qu'il existe des surfaces sous « régime forestier » pour du pâturage, par exemple, mais qui n'ont pas une couverture forestière.

Ce travail collectif pour répondre à la demande de Fransylva met une fois de plus en évidence la difficulté rencontrée actuellement pour définir exactement ce que c'est qu'une forêt (cf les échanges au cours des 2 premières réunions de ce GT en 2021) et met en exergue les ambiguïtés sémantiques qui entourent le secteur forestier.

Pour Samuel Pont, pour répondre à la demande de Fransylva – qui intéresse d'autres acteurs, cf. le GT 8 –, la carte devra être accompagnée d'un glossaire et de métadonnées.

Lydie Kuus souligne qu'il est important de mieux clarifier les objectifs de la production de ces cartes ; si ceux-ci avaient déjà été largement commentés en GT 8, Ruth Lavie recontactera Fransylva sur ce point. Pour rappel, Fransylva avait fait cette demande pour « *disposer d'un bon moyen pour visualiser les zones pas ou peu entretenues et donc susceptibles de faciliter les départs de feu* ».

Le travail entamé par l'URCOFOR sera partagé avec l'ONF et le CRPF afin d'être complété.

4. **OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT** (diapos 10 à 14)

Quelques informations nationales ont été partagées avec les membres du GT :

- La proposition de loi en cours de construction, visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie (avec quelques focus sur les OLD).

NDLR : cette proposition de loi a été définitivement adoptée par le Sénat le 29 juin 2023 et promulguée le 10 juillet 2023 : [LOI no 2023-580 du 10 juillet 2023 visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie](#)

- La proposition de [loi n°893 visant à faire respecter l'obligation légale de débroussaillage](#) déposée le 21 février 2023 et renvoyée à la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale (un dossier à suivre par le GT).

- La [circulaire et instructions aux préfets](#) envoyées par les ministres de l'Intérieur, de l'agriculture et de la transition écologique, le 4 mai 2023 ayant pour objectif la prévention des feux de forêts, d'espaces naturels et agricoles.

Par ailleurs, **les réflexions se poursuivent pour déployer en Occitanie un outil web visant à faciliter la mise en œuvre des OLD**. Plusieurs rencontres sont organisées en vue d'identifier un porteur du Fonds vert pour ce projet. Des échanges ont eu lieu avec quelques collectivités et organismes tels que : le conseil régional, les conseils départementaux du Gard, de l'Aude, du Lot, et le SMICA. D'autres rencontres sont prévues avec les départements de Lot et de l'Hérault.

Echanges :

- S. Pont a fait une demande pour organiser la première réunion avec le conseil départemental de la Haute-Garonne. Il compte en organiser une autre avec l'association TIGEO, association faisant l'interface avec le conseil départemental du Tarn.
- J-Y Garinet (Magellium) fait remarquer que dans le projet de loi en construction, il y a un article qui modifierait la cartographie actuelle des OLD. Selon le texte actuel, un obligé doit débroussailler chez son voisin en zone urbaine, tandis que dans la future réglementation tout propriétaire serait tenu de débroussailler sa propriété, en zone urbaine. Cela modifierait à la marge l'outil et la cartographie relatifs aux OLD. Le GT suivra cet aspect réglementaire, le texte étant actuellement en commission paritaire.
- R. Deletage (SMICA) présente les initiatives en cours dans l'Aveyron :
 - les présidents du conseil départemental de l'Aveyron et du SDIS ont repris la main sur la thématique des OLD et c'est le SDIS qui pilote cette initiative, avec un capitaine dédié. Le SMICA travaille avec le SDIS sur ce sujet.
 - En Aveyron, il y a 91 communes impactées par les OLD, des réunions publiques sont organisées dans 22 communes-test (dont 19 sont situées dans le PNR des Grands Causses). Par ailleurs, le préfet honoraire a diligenté une mission autour des OLD qui s'est achevée au mois de mai. Le SMICA monte actuellement un dossier pour répondre à l'appel à projet du Fonds Vert, en collaboration avec le SDIS.
- J-Y Garinet fait remarquer qu'il y a actuellement plusieurs initiatives autour des OLD, dans différents territoires : il est nécessaire que ces initiatives soient recensées et coordonnées. Il faudrait interroger l'IGN et l'ONF à ce sujet.
- S. Pont informe que l'IGN a fait une présentation de son projet d'intrapreneuriat sur les OLD à la fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR) au cours de laquelle l'IGN a cité les réflexions en cours en Occitanie sur le déploiement de l'outil OLD entre l'URCOFOR, OPenIG, Magellium et IGN.
- R. Deletage annonce que le SMICA a été contacté par COFOR 12, qui est au courant du projet de prototypage de l'outil OLD. Le SMICA attend d'uniformiser ses initiatives avec celles du SDIS 12, il ne souhaite pas refaire ce qui est déjà fait ailleurs mais souhaite au contraire capitaliser sur les initiatives déjà en cours.
- M. Cros émet l'idée de passer par le CRIG pour recenser les différentes initiatives dans toutes les préfetures (en vue d'une coordination éventuelle) et informer sur les projets en cours.
- R. Deletage annonce que le préfet de l'Aveyron a constitué un groupe d'experts ; les COFOR 12 essayent de participer au maximum à ce groupe de travail dont l'objectif est de faciliter la mise en œuvre des OLD.

5. CONSULTATION DE L'IGN SUR L'OBSERVATOIRE DES FORETS FRANÇAISES (diapo 15)

OPenIG a relayé au sein du GT la consultation publique lancée par l'IGN sur l'observatoire des forêts françaises, afin d'identifier les besoins d'accès à l'information forestière ainsi que les attentes des utilisateurs et producteurs de données. [Voici le résultat de ladite consultation](#)

NDLR : l'Observatoire des forêts françaises a été lancé le 10 juillet, il est accessible via [ce lien](#) .

6. « NOUVELLE THEMATIQUE » : DESSERTES FORESTIERES (diapos 16 à 18)

Thématique déjà traitée par le GT Forêt d'OPenIG (SIG-LR à l'époque) ; vu l'importance du sujet et les initiatives récemment développées au niveau national et dans les territoires voisins, le GT souhaite se ressaisir de ce sujet.

Le CRIGE-PACA a porté, avec l'URCOFOR PACA, un projet régional de cartographie de la desserte forestière ; les départements ont été très dynamiques, ce qui a facilité la constitution d'une base de données régionale. Ce projet a permis le développement d'une application carto-web [ViaForest](#) (qui fait un focus sur les réseaux départementaux, et non pas sur toutes les collectivités). Cette initiative alimente la plateforme nationale [NAVIFOREST](#), développée par l'IGN pour visualiser les informations et les données spécifiques au transport du bois.

OPenIG a récemment participé au COPIL du projet « Schéma d'amélioration de la desserte externe des massifs forestiers », étude conduite par le CD 66 avec l'objectif d'identifier les points noirs et de proposer des solutions pour les régler.

Le Schéma d'Accès à la Ressource Forestière (SARF), est une compétence des départements : ces derniers ont l'obligation d'inventorier les voies d'accès, mais pas de réaliser les travaux ni de les financer. En Occitanie, le déploiement des SARF est inégal.

L. Kuus rappelle qu'il existe le projet VIAPIR, présenté en 2021 dans ce GT, et dont l'ONF compte parmi les maîtres d'ouvrage. Ce projet met à disposition un outil de visualisation et de signalement de la base de données sur la « desserte forestière » dans le massif pyrénéen. Cependant, actuellement, il n'y a plus ni financement ni dynamique autour de VIAPIR.

Prochaines actions sur cette thématique :

- inviter le CRIGE PACA, le CD 66 et le CD 48 pour partager leurs initiatives
- dresser un état des lieux de l'existant sur les actions autour des SARF en Occitanie
- revoir les anciens projets et collaborations (ex-LR) sur la thématique

7. DEMONSTRATION SUR LE PORTAIL NATIONAL DE L'ONF A DESTINATION DES COLLECTIVITES par Lydie Kuus

Il s'agit d'un service en ligne développé pour toutes les communes propriétaires de forêts sous régime forestier (à terme, ce service concernera toutes les données de l'ONF). Il a été développé en collaboration avec la FNCOFOR en 2020.

Ce portail peut fournir les informations sur les propriétés forestières communales et sectionales gérées par l'ONF et met à disposition les documents de gestion qui existent sur ces propriétés. A terme, des informations sur la commercialisation et les travaux forestiers y seront intégrées.

Actuellement, à l'échelle nationale, 50 à 60 % des collectivités territoriales y sont inscrites, mais on ignore si elles l'utilisent réellement (l'expérience pilote dans certains départements, notamment en Occitanie, a montré que les communes préféreraient parfois contacter directement l'ONF).

L'accès n'est pas ouvert aux COFOR départementales ni régionales en raison des informations sensibles et financières qui y figureront à terme (ex : vente de coupes).

8. INFORMATIONS DIVERSES

Nicolas Landes (ONF) souhaite savoir quand seront livrés les livrables fonciers forestiers du millésime 2023. Michael Viadere (OPenIG) indique que ce sera en automne avec la mise à jour des données MAJIC prévue en août. Il sera d'ailleurs intéressant, lors d'une prochaine réunion du GT, de dresser un bilan indiquant qui a récupéré les livrables et pour quels usages.

Samuel Pont informe que l'URCOFOR Occitanie organise un webinaire sur le Biens Vacants Sans Maître le 16 juin prochain.

9. PROCHAINE REUNION

Un sondage framadate sera organisé pour fixer une date en octobre 2023.

10. RELEVÉ D' ACTIONS

Qui	Quoi	Quand
OPenIG	Compte-rendu	Dès que possible
	Contacteur CRIGE PACA, CD 66 et CD 48 sur la desserte forestière	Dès que possible
	Réaliser le bilan de diffusion des livrables foncier forestier	Prochaine réunion
	Recontacter Fransylva à la suite des échanges sur la carte-test en cours de production	Eté
	Initier un recensement via le CRIG sur les initiatives des 13 Préfectures en matière d'OLD et informer sur travaux en cours au niveau régional	Eté
OPenIG & URCOFOR	Etat des lieux de l'existant sur les actions autour des SARF en Occitanie, avec l'aide de tout le GT	Avant prochaine réunion
OPenIG, URCOFOR, CRPF, ONF	Dresser la liste des actions en lien avec la desserte forestière déjà réalisées (notamment en ex LR)	Avant prochaine réunion
URCOFOR	Transmettre à l'ONF et au CRPF la carte-test de la commune de Nages pour complément	Dès que possible
CRPF & ONF	Compléter la carte forestière sur la commune de Nages commencée par URCOFOR	Prochaine réunion
Magellium	Présenter le retour d'expérience du prototype sur les OLD	2023


GT Forêt n°9

ORDRE DU JOUR

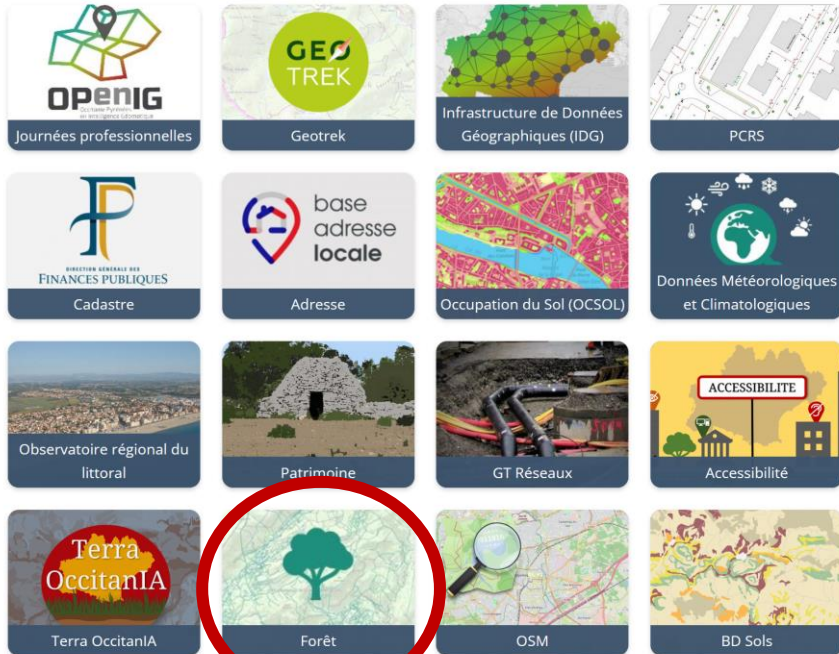


- 1 / Rappel du GT précédent + Bilan des actions décidées en GT7**
- 2 / Demande de Fransylva**
- 3 / Obligations légales de débroussaillage**
- 4 / Retour consultation IGN : Observatoire des forêts françaises**
- 5 / Nouvelle thématique : Dessertes forestières**
- 6 / Démonstration ONF**
- 7 / Infos des membres du GT**
- 8/ Calendrier**

0 / Qui ? Pourquoi ?

- ❑ **Objectif du GT** : faciliter travaux de ses membres en mutualisant les actions
- ❑ **Participants** :  Tour de table
- ❑ **Réalisation** : livrables « foncier forestier » issus des croisements MAJIC x PCI vecteur x BD Forêt : livrable 1 (parcelle) et livrable 2 (division parcelle par entité BD Forêt)
- ❑ **Thématiques en cours** : production cartes forestières en Occitanie, projet OLD...

0 / Page du GT sur openig.org



Les ressources :

[Compte-rendu du GT n°8 du 20 Mars 2023](#) Modifier

[Compte-rendu du GT n°7 du 14 décembre 2022](#) Modifier

[Procédure de mise à disposition](#)

[Descriptif des champs](#)

[Compte-rendu du GT n°6 du 8 juin 2022](#)

[Compte-rendu du GT n°5 du 29 mars 2022](#)

[Compte-rendu du GT n°4 du 1er décembre 2021](#)

[Compte-rendu du GT n°3 du 3 septembre 2021](#)

[Compte-rendu du GT n°2 du 16 juin 2021](#)

[Compte-rendu du GT n°1 du 10 mai 2021](#)

1 / Ce qu'il est ressorti du GT n°8 (1/2)

❑ Livrables Foncier Forestier

- Démo Myriam Cros pour accéder au jeu de données
- Lien vers le jeu de données rajouté à la page d'accueil du GT Forêt

❑ Demande FRANSYLVA (cartes forestières selon statut juridique)

- URCOFOR/CRPF/ONF : proposition de réaliser une carte test sur une commune avant la production d'une carte régionale

❑ OLD :

- suite aux présentations Magellium et IGN en GT7, OPenIG et URCOFOR rencontrent les collectivités pour trouver un porteur du Fonds vert pour un projet de déploiement d'un outil OLD

- CD 30 (17 mars) ; CD 11, CD 46, Région : prévues d'ici fin avril

1 / Ce qu'il est ressorti du GT n°8 (2/2)

- Publication « Zonage OLD » par l'IGN sur le géoportail

❑ Démonstration CRPF

- Recherche des forêts supposées soumises à un plan simple de gestion (PSG)
- Identification des forêts privées > 25 ha (1 tènement) et des forêts privées > 25 ha (plusieurs tènements > 4 ha sur une commune et ses voisines)
- Proposition: inclure, pour les futurs livrables fonciers forestiers, les nus-proprétaires et les usufruitiers

1 / Bilan des actions du GT n°8 (1/2)

Qui	Quoi	Quand	Réalisation
OPenIG	Compte-rendu	Dès que possible	Fait
	Suite aux retours des membres du GT, produire si nécessaire une 1 ^{ère} version de la carte évoquée au point 2 de l'ordre du jour	Prochaine réunion	A faire à la suite de la carte test sur une commune
URCOFOR	Transmettre à OPenIG le lexique sur les statuts juridiques des forêts	Dès que possible	Fait
URCOFOR/CRPF /ONF	Faire un test en produisant la carte forestière demandé par Fransylva sur une commune-test,	Prochaine réunion	Test réalisé dans la commune de Nage

1 / Bilan des actions du GT n°8 (2/2)

Qui	Quoi	Quand	Etat
ONF	Relancer l'échelon national sur les demandes d'affinage dans la couche « forêts publiques »	Prochaine réunion	Fait
	Effectuer comparaisons entre données « coupes rases » INRAE et ONF	Prochaine réunion	En attente du retour de Kenji Ose
	Préparer une démonstration du portail national	Prochaine réunion	
Magellium	Présenter le retour d'expérience du prototype sur les OLD	2023	A programmer Prochaine réunion ?

2 / Demande Fransylva

❑ Carte Forestière de la Région Occitanie:

- en vert foncé **les forêts domaniales**
- en vert clair **les forêts des collectivités**
- en bleu clair **les forêts privées de tous les comptes de plus de 25 ha** (en bleu foncé **celles sous DGD** si le CRPF fournit l'information)
- en rouge clair **les forêts privées des comptes de 4 à 25 ha** (en rouge foncé **celles sous DGD** si le CRPF fournit l'information)
- et surtout en jaune brillant pour qu'elles ressortent bien au milieu des autres : **forêts privées de moins de 4 ha**

❑ URCOFOR/CRPF/ONF :

- Proposent de réaliser une carte test sur une commune (hors Ariège) avant la mise à échelle au niveau régionale.
- **Demo carte forestière de la commune de Nages**

2 / Demande Fransylva

Demo carte forestière de la commune de Nages

3 / Obligations légales de débroussaillage (OLD)

❑ **Informations nationales**

- Adoption le [4 avril 2023 au Sénat](#) et le [17 mai 2023 à l'Assemblée Nationale](#) : proposition de loi pour renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie
- Nouvelles propositions relatives à la mise en œuvre des OLD

clarification des modalités de mise en œuvre des obligations applicables aux **infrastructures** et aux **campings**

facilitation des OLD dans les **sites patrimoniaux**

obligation d'**évacuation des coupes de bois** par les propriétaires dans le périmètre des OLD

meilleure information des acquéreurs ou locataires par l'intégration des OLD dans les IAL

facilitation de la mise en œuvre par le préfet d'une **amende administrative** en cas de non-respect des OLD

3 / Obligations légales de débroussaillage (OLD)

☐ **Infos nationales**

- [Circulaire et instructions aux préfets](#) par les ministres de l'Intérieur, agricultures et transition écologique le 04 mai 2023 : *prévention des feux de forêts d'espaces naturels et agricoles*
- Focus OLD:

Outil majeur de la stratégie de prévention et de lutte contre risque incendie

Rôle des maires essentiel: l'information, contrôle et réalisation le cas échéant

Intensification d'un plan de contrôle départemental

Campagne d'information 14 mars: brochures envoyées aux 2,3 millions d'habitations soumises aux OLD

Conciliation débroussaillage et protection de la biodiversité

3/Réflexions actuelles en Occitanie sur les OLD

- ❑ Déploiement d'un outil OLD en Occitanie ?
- ❑ Déploiement du prototype de la Teste de Buche à un niveau départemental ?
- ❑ **Un portail web disponible pour toutes les communes ?:**
 - Qui localise à la parcelle ou à la partie de parcelle cadastrale toutes les obligations
 - Qui est accessible et complété par les administrés, plus largement les « Obligés »
 - Qui suit l'avancement des réalisations et gère l'information et les relances
 - Qui permet de connaître ses voisins et de les avertir

3/OPPORTUNITES DE FINANCEMENT

- AXE 2 : Prévention des risques d'incendies de forêt
 - ✓ Prévenir les risques d'incendies de forêt
 - ✓ Stade : réflexion, conception, mise en œuvre, réalisation
 - ✓ Eligible : dépenses de fonctionnement et d'investissement



IV. Mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage



A7 . Investissement dans des systèmes d'information permettant une action à l'échelle de chaque commune (par exemple bases de données, SIG, etc.) relatifs à l'existence et au respect d'obligations légales de débroussaillage.

Seules les collectivités et les SDIS sont éligibles

Retour des rencontres avec les collectivités

GARD
3.0
Département

CD 30 est intéressé par la thématique OLD

Développe cependant un outil interne de gestion des routes (dont OLD du CD)

Zonage DDT30

Réunion 1 : 17 mars ; réunion 2 ?

LOT
LE DÉPARTEMENT

CD46 très intéressé par un outil de suivi OLD

- Souhaite d'élargir le dit outil à d'autres thèmes
- S'en servir comme outil d'animation pour les 36 communes du massif
- Réunion 1 : 20 mars ; réunion 2 en juin.

A
AUDE
Le département

OLD géré par DFCI Aude

ONF, DDT et SDIS développent un outil propre (d'où absence de l'Aude dans le Zonage OLD IGN)

Réunion 1 : 27 mars

La Région Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

Région intéressée par la réflexion

Recueil d'informations pour remonter à la direction Forêt

Fonds vert intéressant à porter au niveau régional

Réunion 1 : 29 mars ; réunion 2 ?

smica

Produit des livrables à la demande de communes adhérentes (tableur excel + cartes)

DDT 11 a produit zonage OLD

Préfecture 11: demande au PNRGC de s'occuper des OLD

Interpellé par le préfet

4 / Observatoire des forêts françaises

Retour sur la consultation publique IGN sur les besoins des informations forestières



- **Périmètre** : massifs forestiers, départements, parcelles, régions, communes.
- **Fonctionnalité** : dossier complet, indicateurs, téléchargement données brutes et infographies, fiches par territoires.
- **Sujet** : adaptation changement climatique, gestion des forêts, santés de forêts et risque incendies, biodiversité, gestion et valorisation du bois, services environnementaux,...

➤ **Type** : rapports d'analyse, données brutes, statistiques par zone,

➤ **Quel pas de temps** : historiques, plus récentes possibles, projection, annuelles.

➤ **Usage** : décision, rédaction, cartographie, information public...



4 / « Nouvelle » thématique: dessertes forestières



❑ Echange avec CRIGE-PACA :

- Projet Desserte Forestière : base de données géo-localisées de la Desserte forestière régionale
- Acteurs : CRIGE PACA, URCOFOR IGN (en collaboration avec CRPF, ONF)

➤ BD exploitable pour la réalisation des SARF

➤ Financement : DRAAF, CDs, Aix-Marseille

➤ Application Web-cartographique interactive [ViaForest](#)

➤ Projet pilote pour alimenter [NAVIFOREST](#) (application carto collaborative pour le transport du bois)

4 / « Nouvelle » thématique: dessertes forestières

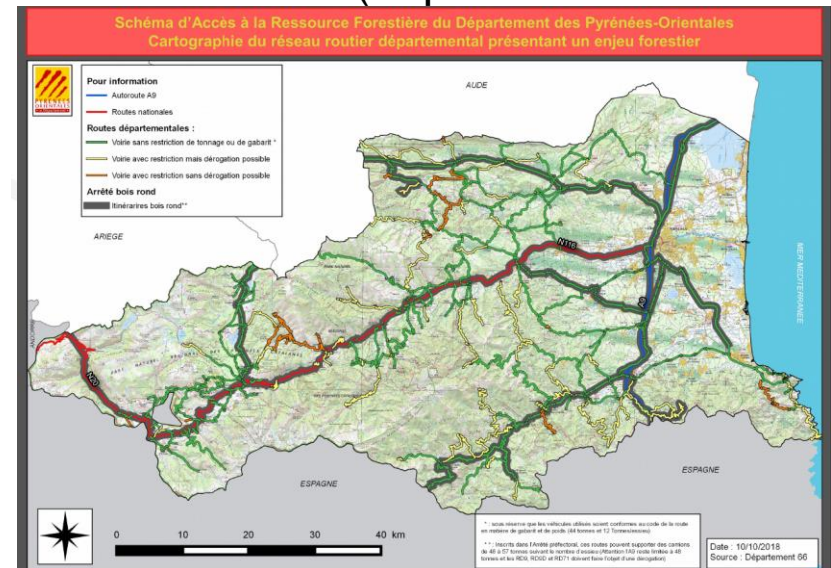
❑ Participation au COPIIL: Schéma d'amélioration de la desserte externe des massifs forestiers des Pyrénées Orientales.

❑ Objectifs:

- identification des massifs forestiers de production
- évaluation des travaux d'amélioration des routes (départementales et communales)
- faciliter et sécuriser l'évacuation des bois

❑ Méthodologie co-construite et répliquable:

- identification des Unités de Vindage et délimitation de l'aire de mobilisation
- Hiérarchisation des UV à enjeux
- Mode d'accès, point de sortie, point noir, contraintes et solution d'amélioration



4 / « Nouvelle » thématique: dessertes forestières

Propositions pour le prochain semestre

- ❑ Inviter pour présenter au prochain GT :
 - CRIGE PACA : projet Desserte Forestière
 - CD 66 : schémas d'amélioration de la desserte externe des massifs forestiers et la méthodologie qu'elle a construite
 - CD 48 qui dispose aussi d'un SARF
- ❑ Réaliser un benchmark pour dresser un état de lieux de l'existant sur les actions autour des SARF en Occitanie (conduite par OPenIG et l'URCOFOR avec la participation des membres du GT)
- Revoir anciens projets et collaborations (ex-LR) : OPenIG, l'URCOFOR, ONF, CRPF (SIG-AGIR (plate-forme SIG desserte et mobilisation), VIAPYR, VIAGIR)



7 / Calendrier

❑ Prochaine réunion du GT :

Merci de votre participation!

Contacts : rlavie@openig.org et samuel.pont@communesforestieres.org